



# Compte-rendu du Comité consultatif de Villette Du 17 septembre 2021

---

Conseillers présents : Marie Latapie, Chenu Hervé, Dominique Vial, Sylvie Maneint, Stéphane Simon Chautemps, Christophe Broche, Muriel Chenal, Gisèle Martin, Aurélia Albriet, Dominique Laurent, Laëtitia Rigonnet.

Excusés : Elodie Argenton.

---

Ordre du jour :

- Travaux réalisés dans l'année et reste à réaliser
- Questions diverses

## 1 / Travaux

. **Les 3 ralentisseurs** : nous avons eu de très bon retour de même pour le ralentisseur du chemin du Golet. Certains habitants demandent un ralentisseur place du four et aussi un balisage pour l'année prochaine. Une demande a également été formulée pour un ralentisseur à l'entrée du village coté camping.

. Des personnes nous ont fait part de la **vitesse importante de certains usagés sur le chemin des Vignes**. Mr Chenu constate que les usagés avec des véhicules à moteur s'adaptent, ralentissent lorsqu'il y a des piétons et sont pour la plupart respectueux.

. Les membres de la commission se demandent s'il ne serait pas préférable qu'un stop soit marqué en jaune à la croisée des routes du Marmillon et de la Fruitière, lors des déviations.

. **Ecran sur le mur d'enceinte du cimetière** : cela va être fait. Le retard est dû au fait qu'il a été préférable que le portail de l'école soit fait pour le jour de la rentrée.

. **Route de Charves** : des travaux ont été effectués comme les racines et le bouchage des trous. Nous avons eu de bon retour de la part des cyclistes. Les tables qui ont été mises dans les lacets sont utilisées.

. Les **routes ont été nettoyées et leurs talus fauchés** de Villette jusqu'à La Combe.

. **L'entretien de la route des montagnes** est en partie fait par la commune et une autre partie est faite par les agriculteurs.

. **Le lamier de la commune a été remis en service** ce qui permet de couper les branches en hauteur. Les employés communaux l'ont utilisé sur la route de la Piaz, essentiellement à proximité du camping. Des mises en demeure vont être adressées aux propriétaires dont les haies ou les branches d'arbres dépassent sur la voie publique.

. **Un range vélo** a été posé à côté de l'abris bus du bas. Mr Simon Chautemps demande de vérifier si les roues des VTT peuvent rentrer dans les emplacements.

. **Les espaces verts du village ont été entretenus régulièrement** : nous avons pu constater un très beau fleurissement et 2 nouveaux massifs un vers l'école et un au sud de la salle des fêtes.

. **Eau d'irrigation et abreuvement de Charves** : tous les regards entre le ruisseau et le hameau de Charves ont été modifiés par la pose de T. Les raccords à la centrale ont été fait. Stéphane Argenton coordonne l'amélioration de la distribution dans Charves : il a établi une liste de matériel nécessaire, celle-ci a été transmise à l'exploitant de la centrale hydroélectrique afin qu'il fournisse le matériel.

. **La fibre** commence à se développer dans Villette.

. Enedis termine normalement les **travaux d'enfouissement** en décembre par la boîte de raccordement au Magdelain. Les réfections de tranchées auront lieu courant octobre.

. Pour **l'enfouissement des lignes devant la menuiserie Bérard**, Enedis a regardé pour mettre un transfo vers l'ancien pont de la tour, sur le terrain qui appartient à la société de pêche. Mais cette dernière s'y oppose : d'autres pistes sont envisagées.

## Il reste à réaliser :

. **Cheminement piéton du Pont de la tour** : il reste à soumettre pour validation le projet d'éclairage du passage piéton sur la RN 90 à la DIR.

. Il est en **projet un échange foncier entre la commune et la menuiserie Bérard** : les places de parking, terrain privé de la menuiserie Bérard, pourrait passer coté menuiserie et la voie publique coté RN 90. Un RV est prévu entre la menuiserie et M DESTAING adjoint urbanisme au foncier.

. **Du côté de la falaise d'escalade**, les aménagements des abords et la création d'un parking sont réalisés, et des subventions ont été obtenues pour ce projet. Mme Chenal propose de rouvrir les toilettes publiques de la mairie pour les pratiquants. La mairie n'est pas très favorable, car elles ont été vandalisées 2 fois et remises en état à chaque fois...

## **2 / Infos diverses :**

. **Château Ste Anne** : un nouveau permis de construire a été déposé avec des nouvelles places de parking, afin de prendre en compte le risque de chute de bloc.  
Le promoteur reste motivé et les ventes sont toujours en cours.

. **Carrière** : l'enquête publique est en cours, la société CMCA a fait un exposé aux élus. Il a été demandé à CMCA d'organiser une réunion de présentation à Villette : la société n'a pas souhaité le faire. Un avis doit être donné par les Communes d'Aime, de Saint Marcel, de Notre dame du Pré et les Communauté de Communes des Versants d'Aime et de Moûtiers.

. **La piste cyclable** :

Le projet rive droite a déjà obtenue une subvention et il dessert le village de Villette. En rive gauche, une nouvelle étude a été mise en route, avec une montée côté des Esserts, mais une incertitude sur la desserte de Villette. Les habitants de Villette sont invités à répondre au questionnaire des versants d'Aime, et à aller se renseigner et déposer des remarques auprès de Mme Sandrine Claire qui s'occupe du dossier à la communauté de commune.

. **Retour sur le vide grenier** organisé par les Villetains : il y a eu 72 exposants et beaucoup de visiteurs. La circulation en sens unique a permis une meilleure fluidité.

*La prochaine réunion du comité consultatif sera organisée en fin d'année avec, comme ordre du jour, les travaux et les projets pour 2022.*